

Procès-verbal n°4 de la Commission des Compétitions Féminines

Réunion du :	Mardi 07 Septembre 2021
À :	14h00 – Réunion téléphonique.
Présidence :	Mme Bernadette FERCAK
Présents :	MM. Nicolas FAGEON, Christian TAVÈS
Excusés :	Mmes Stéphanie ALBEROLA, Fatiha BADAOUÏ, MM. Philippe ALBY, Michel COLLADO, Philippe MOREL.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des Procès-verbaux

La Commission approuve le procès-verbal de la réunion du 27/08/2021

Engagements (Dernière Relance Dates Buttoir le 17/09/2021 minuit)

La Commission informe les Clubs sur les compétitions suivantes :

- **Seniors F à 11 avec un minima de 6 équipes Interdistrict Gard/Hérault**
- (Ouvert aux Senior F, U19F et U18F pour les U17F dans la limite de 3 avec dossier sur classement)
- **U16F strictement interdit par les règlements LFO.**
- **Seniors F à 8**
- (Ouvert aux Senior F, U19F et U18F pour les U17F dans la limite de 3 avec dossier de sur classement.)
- **U18F à 8 Interdistrict Gard/Hérault**
- (Ouvert aux U18F, U17F, U16F, avec possibilité d'inscrire au maximum 3 U15F sur la feuille de match)
- **U15F à 8**
- (Ouvert aux U15F, U14F avec possibilité d'inscrire au maximum 3 U13F sur la feuille de match)
- **U13F à 8**
- (En collaboration avec la Commission du Football d'Animation).

Il appartient aux Clubs d'accepter ou de refuser cet engagement avant le 17.09.2021 dernier délai.

De plus, il est possible d'engager des équipes supplémentaires, dans les mêmes conditions de délai, pour toutes ces compétitions.

Il est rappelé que pour les Seniors F à 8, l'engagement en Championnat implique automatiquement l'inscription en Coupe André-Vigier Seniors à 8 et au Challenge Départemental Futsal Féminin.

Les catégories de Foot à 8 n'offrent pas d'accession au niveau régional.

Les catégories de Foot à 11 peuvent, en fonction des règlements de Ligue, offrir la possibilité d'évoluer en Ligue en fonction du classement.

Championnat National

- **D2 Féminine** :
(750342) Nîmes Métropole

Championnats Ligue

- **R1 Féminine à 11** :
(503029) Ales OL

- **R2 Féminine à 11 :**
(551488) Stade Beaucairois 30 / (580998) Fc Milhaud
- **U18 R1 à 11 :**
(750342) Nîmes Métropole
- **U18 R2 à 11 :**
(560946) Athéna Fc / (551488) Stade Beaucairois 30 / (503029) Ales OL / (750342) Nîmes Métropole / (500377) Ep Vergèze.
- **U15 R1 à 11 :**
(560946) Athéna Fc / (750342) Nîmes Métropole

Championnats Districts en 2 Phases

- **Senior F à 11 interdistricts :**
(519483) Nîmes Chemin Bas / (503029) Ales Ol / (500377) Ep Vergèze.
- **Senior F à 8 :**
(580584) Ent Calvisson et Vaunage / (550949) Fc Chusclan / (503265) Gallia de Quissac / (553073) O. St Hilaire / (503233) Sa Cigalois / (517885) Us Monoblet / (563664) Us la Regordane / (503353) STO Aimargues.
- **U18 F à 8 interdistricts :**
- **U15 F à 8 :**
(550949) Ent Gardoise Rhodani / (560294) Esp Sp de Nîmes / (503265) Gallia Quissac / (503353) STO Aimargues.
- **U13 F à 8 :**
(750342) Nîmes Metropole1 / (750342) Nîmes Metropole2 / (514961) Ent S Marguerittes / (519483) Chemin Bas d'Avignon / (503029) Ales Ol / (551488) Stade Beaucairois 30.
(En collaboration avec la Commission du Football d'Animation **fin engagement le 28 Octobre 2021**).

Coupe de France Féminine 1^{er} tour le 12/09/2021 à 15h00

Ep Vergèze	//	Fc Sussargues
As le Malzieu	//	Fc Milhaud
Ch Bas Avignon	//	Asptt Montpellier

(Attention ne peuvent jouer que 2 U17F avec dossier de sur classement).
Art. 7.3 règlement Coupe de France Féminine.

La Présidente.

Bernadette FERCAK

Le Secrétaire de séance.

Nicolas FAGEON